

*une situation. Et si le rapport est appliqué par les mêmes personnes et les mêmes services responsables de cette situation, que peut-on en attendre?*

**De Montigny Marchand:** Le rapport est adressé au premier ministre. Ce n'est pas un ministre, mais le gouvernement qui va décider des suites à y donner. Donc, le sort fait aux recommandations de Mme McDougall n'est pas laissé entre les mains du ministère. C'est une décision du gouvernement qui reflètera ce que le premier ministre en pense, ou veut en faire, et la façon dont le ministère, ensuite, mettra en application les décisions du gouvernement; le ministère en sera comptable au premier ministre. Je pense qu'il n'y a pas à s'inquiéter de ça. La vigueur des réajustements qui seront apportés à la suite des décisions du gouvernement sera fonction de la vigueur de la décision du gouvernement et non pas de l'inertie du ministère.

On présume que le gouvernement va nous demander ce qu'on pense de ce rapport: un groupe du travail, au ministère, prépare donc notre réponse. De même, nos syndicats, le Conseil du Trésor et toutes les parties intéressées seront consultés.

**Perspectives internationales:** *En tant que sous-chef du ministère, comment voyez-vous l'importance des problèmes familiaux? Est-ce qu'ils sont aussi importants qu'on le dit?*

**De Montigny Marchand:** Ils sont très importants. Je ne suis pas sûr qu'ils ont été aussi négligés que Mme McDougall le dit mais ce qui compte, c'est qu'il y a une perception qu'ils sont négligés . . . Alors, une perception est souvent plus importante que la réalité. Dès lors que cette dimension est perçue comme étant mal gérée, cela suffit à me troubler. Il n'y a pas de doute que c'est une dimension extrêmement importante. La qualité de la vie à Ottawa s'est considérablement améliorée depuis plusieurs années. La qualité de la vie à l'étranger a évolué en sens inverse. Il y a plusieurs endroits où autrefois il était considéré comme "exotique" d'aller passer trois ou quatre ans. Aujourd'hui, c'est considéré comme dangereux. Les conditions du métier ont passablement changé . . .

Il y a aussi les conjoints qui ont des aspirations professionnelles, et cela c'est capital. Il y a la scolarisation des enfants . . .

Donc, quand Mme McDougall dit que nous ferions mieux de modifier notre approche et de diminuer l'accent qu'on met sur l'employé pour le regrouper à l'intérieur d'une unité familiale, au fond moi je le prends comme ceci: "Vous devriez faire mieux que ce que vous avez fait jusqu'ici." Je n'accepte pas que Mme McDougall nous dise qu'on ne le faisait pas jusqu'ici. Je prends sa recommandation comme nous diant: "Écoutez, c'est en tout cas la perception que vous donnez, que c'est mal fait ou que c'est mal compris, ou que cette dimension-là ne reçoit pas son poids relatif adéquat." A ce moment-là, cela veut dire qu'il y a une réforme à faire et on va la faire.

Autant, je pense, Mme McDougall s'attache aux attitudes de l'intendance à l'intérieur du ministère — et c'est un gros problème d'attitude — autant je pense qu'elle nous dit: "Écoutez, il faudra assigner plus de ressources qu'on l'a fait jusqu'ici à l'administration du système permutant." Cette recommandation-là est adressée au Conseil du Trésor: ce sont eux qui tiennent les cordons de la bourse. Quand je me fais dire: "Acceptez des obligations additionnelles et faites-le avec les mêmes ressources", quels sont